

## **VINGT-CINQ NOUVEAUX PROJETS POUR CONCILIER SYLVICULTURE ET FAUNE**

**Québec, le 7 janvier 2014** – La Fondation de la faune présente les 25 projets acceptés par son programme *Forêt-Faune*, qui se dérouleront dans onze régions administratives différentes, pour une aide financière totale de 234 737 \$.

Le programme *Forêt-Faune* favorise une plus grande intégration de la sylviculture avec la protection et l'aménagement des habitats fauniques. Il permet aux propriétaires de terres privées d'être mieux informés et soutenus techniquement dans l'aménagement et la conservation des ressources forestières et fauniques de leur propriété.

Il existe trois volets distincts au programme *Forêt-Faune* : *Ravages de cerfs*, *Plans d'aménagement forêt-faune* et *Milieux humides forestiers*. À titre d'exemple, les neuf projets acceptés au volet *Ravages de cerfs* permettront entre autres de conserver les peuplements forestiers qui sont essentiels aux cerfs de Virginie pour se nourrir et s'abriter. Les huit projets consacrés à la confection de plans d'aménagement *Forêt-Faune* viseront à améliorer les connaissances des propriétaires de terres privées et à déterminer les interventions forestières qui tiennent compte des besoins de la faune. Finalement, les huit projets du volet *Milieux humides* permettront de protéger ces milieux au moyen de la signature d'ententes de conservation volontaire. De même, un suivi de l'intérêt pour la protection des milieux humides et du respect de l'engagement des propriétaires déjà signataires d'entente s'effectue au cours des années suivantes.

« Ce programme est très apprécié auprès des propriétaires de terres privées, des producteurs et des conseillers forestiers », souligne M. André Martin, président-directeur général de la Fondation de la faune. « Il constitue un excellent outil de sensibilisation à la protection des habitats fauniques et au maintien de la biodiversité. »

### **À propos**

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de détenteurs de la carte Nature VISA Desjardins et des nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 25 ans plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

- 30 -

Source :  
M<sup>me</sup> Geneviève Lacroix  
Fondation de la faune du Québec  
Coordonnatrice de projets  
418 644-7926, poste 139  
[genevieve.lacroix@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:genevieve.lacroix@fondationdelafaune.qc.ca)

Renseignements :  
M<sup>r</sup> André Letellier  
Fondation de la faune du Québec  
418 644-7926, poste 130  
[andre.letellier@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:andre.letellier@fondationdelafaune.qc.ca)